

## **Réaction d'Anne Hidalgo à la présentation du projet de loi sur l'activité et la croissance**

« Alors que le projet de loi sur l'activité et la croissance vient d'être présenté en conseil des ministres, je tiens à rappeler avec détermination et pragmatisme la position de la ville de Paris.

Sur la question de l'extension du travail dominical, la Mission d'information et d'évaluation (MIE) composée d'élus de tous les partis politiques du Conseil de Paris a conduit une réflexion en profondeur qui aboutit à la formulation de propositions. Je veillerai à ce que les conclusions de cette réflexion, qui doivent être discutées au Conseil de Paris du 9 février prochain et faire l'objet d'un plan d'actions de l'Exécutif municipal, ne soient ni escamotées ni contournées par le projet de loi.

Je revendique pleinement cette approche collégiale et pluraliste d'une question économique mais aussi de société, à laquelle aucune approche manichéenne ne peut efficacement apporter de réponse. C'est la raison pour laquelle je m'opposerai à toute décision unilatérale visant à décider d'en haut, par arrêté ministériel et sans respecter la démocratie locale, la création de zones de tourisme internationale. Ces décisions ont toujours relevé jusqu'ici des Maires et les dessaisir de cette compétence est une décision qui est à rebours de décennies de décentralisation.

Je souhaite également que la voix des partenaires sociaux soit entendue et respectée, notamment sur la question des compensations salariales qui doivent commencer bien en dessous du seuil actuellement prévu. Je me battraï pour que tous les salariés concernés par un éventuel élargissement du travail le dimanche ou après 21h bénéficient de justes compensations.

Sur ce sujet comme sur les autres volets du projet susceptibles d'avoir des conséquences sur Paris, notamment en matière de logement, je ferai systématiquement entendre la voix des Parisiens. »

**Anne Hidalgo**  
Maire de Paris